

<http://ec-jules-ferry-amboise.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article288>



# Minute de silence



Date de mise en ligne : jeudi 8 janvier 2015

---

Copyright © Ecole Primaire Publique Jules Ferry AMBOISE (37) - Tous

droits réservés

---

## Minute de silence

---

Une minute de silence a été respectée dans la cour de l'école. Un travail d'explication (adapté à chaque niveau) a été mené en classe.

Tous les élèves ont été particulièrement respectueux de la minute de silence et des débats menés en classe. Ceux-ci ont été très constructifs, notamment pour les grandes classes.

Les enseignants soutiennent le droit à la liberté d'opinion et d'expression et se joignent aux propos de la Municipalité d'Amboise :

"La Municipalité d'Amboise condamne avec force l'odieux attentat dont a été victime le journal satirique Charlie Hebdo le 7 janvier.

La liberté de dire, d'écrire, de dessiner, de penser était la cible de cet acte politique. Les lâches qui l'ont perpétré ont pris des vies et des voix : ils ne prendront pas ce qui fait le fondement de notre République et de notre vivre ensemble.

Rassemblés hier soir à Amboise, élus et citoyens ont partagé leur colère et leur émotion.

Jeudi à 12 heures, comme demandé par le Président de la République, un nouveau rassemblement sera organisé dans le hall de la Mairie pour marquer un moment de recueillement et d'hommage aux victimes.

Dimanche matin, tous les citoyens sont appelés à se rassembler au Monument aux morts, quai du Général de Gaulle à 11 heures. Nous serons ensemble, au-delà de nos différences, de nos idées, de nos croyances, parce que nos valeurs communes de Liberté, d'Egalité et de Fraternité sont notre force."